



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-14

Séance du 29 Mars 2024

Date de convocation : 25/03/2024 L'an 2024, le 29 Mars à 14h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 11/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 16/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 11/17

Pouvoirs : 5/17

Excusés : 1/17

Étaient présents : M. DENIS, Mme MOUSSOUNI, Mme WANNERROY, Mme
QUINTON, M. BRUN, Mme CABANNE, M. PIERRE, M. GARNAUD,
M. MUSSARD, M. FLEISCH, Mme BECARD.

Avaient donné pouvoir : Mme BLET à Mme QUINTON, Mme DARIES à M. BRUN, M.
OREAL à M. GARNAUD, Mme MAUDUIT à M. FLEISCH, Mme
SERRA à Mme BECARD.

Était absente excusée : Mme LEVAVASSEUR.

Tome 1 - N°24-14 - OBJET : Approbation des comptes administratifs 2023 - Affectation des résultats.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les comptes de gestion de l'exercice 2023 dressés par le Comptable public,

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil d'Administration les résultats
comptables de l'exercice 2023 du budget principal et des budgets annexes.

L'analyse des résultats de l'exercice 2023, tels qu'ils découlent des opérations de recettes
et de dépenses retracées dans la comptabilité de l'ordonnateur se présente comme suit :

RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2023

Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	Investissement
Titres émis	8 107 960,26 €	779 394,83 €
Mandats émis	7 690 206,87 €	114 875,18 €
Résultat de l'exercice	417 753,39 €	664 519,65 €

Restes à réaliser	Investissement
Recettes	- €
Dépenses	457 960,46 €
Besoin de financement	457 960,46 €

	Résultat à la clôture de l'exercice N-1	Part affectée	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture
Investissement	5 492 266,84 €		664 519,65 €	6 156 786,49 €
Fonctionnement	480 733,66 €		417 753,39 €	898 487,05 €

Après en avoir délibéré, les administrateurs approuvent le compte administratif du budget principal.

RESULTAT DU BUDGET EHPA DE L'EXERCICE 2023

Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	Investissement
Titres émis	4 015 534,26 €	396 423,47 €
Mandats émis	4 194 694,46 €	549 890,36 €
Résultat de l'exercice	- 179 160,20 €	- 153 466,89 €

Restes à réaliser	Investissement
Recettes	- €
Dépenses	49 295,71 €
Besoin de financement	- 49 295,71 €

	Résultat à la clôture de l'exercice N-1	Part affectée	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture
Investissement	1 629 219,35 €		- 153 466,89 €	1 475 752,46 €
Fonctionnement	- €		- 179 160,20 €	- 179 160,20 €

Après en avoir délibéré, les administrateurs approuvent le compte administratif du budget EHPA.

SYNTHESE GLOBALE DES RESULTATS BUDGET GENERAL ET EHPA DE L'EXERCICE 2023

Budgets	Résultat antérieur affecté (€)	Emission de titres de Recettes (€)	Emission de mandats (€)	Résultat de l'exercice (€)	Résultat de clôture (€)
INVESTISSEMENT					
Budget Général	5 492 266,84 €	779 394,83 €	114 875,18 €	664 519,65 €	6 156 786,49 €
Budget EHPA	1 629 219,35 €	396 423,47 €	549 890,36 €	- 153 466,89 €	1 475 752,46 €
FONCTIONNEMENT					
Budget Général	480 733,66 €	8 107 960,26 €	7 690 206,87 €	417 753,39 €	898 487,05 €
BUDGET EHPA	- €	4 015 534,26 €	4 194 694,46 €	- 179 160,20 €	- 179 160,20 €

RESULTAT DU BUDGET EHPAD DE L'EXERCICE 2023

Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	Investissement
Titres émis	19 802 838,21 €	256 745,30 €
Mandats émis	20 620 387,24 €	734 287,64 €
Résultat de l'exercice	- 817 549,03 €	- 477 542,34 €

ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES 2023 (ERRD) EHPAD

	<i>Réalisation de l'exercice</i>
CHARGES	
GR1 (Dépenses afférentes à l'exploitation courante)	3 253 739,07 €
GR2 (Dépenses afférentes au personnel)	14 210 395,39 €
GR3 (Dépenses afférentes à la structure)	3 156 252,78 €
Total des charges	20 620 387,24 €
PRODUITS	
GR1 (Produits de la tarification)	16 930 745,90 €
GR2 (Autres produits relatifs à l'exploitation)	520 976,29 €
GR3 (Produits financiers et produits non encaissables)	2 351 116,02 €
Total des produits	19 802 838,21 €
RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE	- 817 549,03 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (DAP)	1 044 650,32 €
- Reprise sur provisions	- €
- Quote part des subventions et fonds associatifs	- 208 201,47 €
- Produits des cessions d'éléments d'actif	- 32 500,00 €
+ Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	10 563,34 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	- 3 036,84 €
<i>(Taux de CAF en pourcentage des produits)</i>	<i>-0,02%</i>

TABLEAU DE FINANCEMENT (ERRD) EHPAD

	<i>Réalisation de l'exercice</i>
EMPLOIS	
Remboursement des dettes financières	389 695,08 €
Immobilisations	344 592,56 €
Insuffisance de la CAF	3 036,84 €
Total des emplois	737 324,48 €
RESSOURCES	
Emprunts et dettes assimilées	- €
Apports, dotations et subventions (FCTVA)	256 745,30 €
Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)	32 500,00 €
Total des ressources	289 245,30 €
PRELEVEMENT AU FONDS DE ROULEMENT	- 448 079,18 €

Après en avoir délibéré, les administrateurs approuvent l'ERRD de l'EHPAD.

RESULTAT DU BUDGET ACCUEIL DE JOUR DE L'EXERCICE 2023

Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	Investissement
Titres émis	97 805,00 €	
Mandats émis	92 192,00 €	
Résultat de l'exercice	5 613,00 €	

ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES 2023 (ERRD) ADJ

	<i>Réalisation de l'exercice</i>
CHARGES	
GR1 (Dépenses afférentes à l'exploitation courante)	26 535,31 €
GR2 (Dépenses afférentes au personnel)	65 656,19 €
GR3 (Dépenses afférentes à la structure)	0,50 €
Total des charges	92 192,00 €
PRODUITS	
GR1 (Produits de la tarification)	97 598,63 €
GR2 (Autres produits relatifs à l'exploitation)	206,37 €
GR3 (Produits financiers et produits non encaissables)	- €
Total des produits	97 805,00 €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	5 613,00 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (DAP)	- €
- Reprise sur provisions	- €
- Quote part des subventions et fonds associatifs	- €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	5 613,00 €
<i>(Taux de CAF en pourcentage des produits)</i>	<i>5,74%</i>

TABLEAU DE FINANCEMENT (ERRD) ADJ

	<i>Réalisation de l'exercice</i>
EMPLOIS	
Remboursement des dettes financières	- €
Immobilisations	- €
Autres emplois	- €
Total des emplois	- €
RESSOURCES	
Emprunts et dettes assimilées	- €
Apports, dotations et subventions (FCTVA)	- €
Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)	- €
CAF	5 613,00 €
Total des ressources	5 613,00 €
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	5 613,00 €

Après en avoir délibéré, les administrateurs approuvent l'ERRD du budget Accueil de Jour (ADJ).

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE

BUDGET GENERAL

Investissement

L'excédent global d'investissement 2023 de 6 156 786,49 € est repris à l'article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » du budget primitif 2024, les restes à réaliser au 31/12/2023 sont de 457 960,46 €.

Fonctionnement

Il est proposé que l'excédent global de fonctionnement 2023 de 898 487,05 € soit repris en totalité à l'article 002 « Résultat de fonctionnement reporté » au budget primitif 2024.

EHPA

Investissement

L'excédent global d'investissement 2023 de 1 475 752,46 € est repris à l'article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » du budget primitif 2024, le solde des restes à réaliser au 31/12/2023 est de - 49 295,71 €.

Fonctionnement

Le déficit de fonctionnement de - 179 160,20 € est constaté en report à nouveau à l'article 002 « Solde d'exécution de la section de fonctionnement » du budget primitif 2024.

EHPAD

Le résultat de fonctionnement de l'année 2023 est de - 817 549,03 €

La répartition du résultat par section tarifaire se présente ainsi :

	Résultat de l'année
Hébergement -	387 320,76 €
Dépendance -	856 437,07 €
Soin	426 208,80 €
Résultat de l'année -	<u>817 549,03 €</u>

La ventilation par section tarifaire et l'affectation des résultats seront soumises à approbation des autorités de tutelles, l'Agence Régionales de Santé (ARS) du centre.

Section tarifaire Hébergement :

Le déficit de la section tarifaire « Hébergement » est de - 387 320,76 €.

Il est proposé que le déficit de la section « Hébergement » soit apuré :

- par les résultats cumulés antérieurs à hauteur du déficit soit 52 833,00 € sur les 52 833,00 € de résultat antérieur (compte 110 31)

- par une reprise sur la réserve de compensation des déficits de la section « hébergement » (compte 10686 31) pour un montant de 230 443,79 €.
- par la constatation en report à nouveau déficitaire (compte 119 31) pour un montant de 104 043,97 €.

Section tarifaire Dépendance :

Le déficit de la section tarifaire « Dépendance » est en déficit de – 856 437,07 €.

Le déficit de – 856 437,07 € de la section « Dépendance » est constaté en report à nouveau déficitaire (compte 119 32).

Section tarifaire Soin :

L'excédent de la section tarifaire « soin » s'élève à + 426 208,80 €.

Il est proposé que l'excédent de 426 208,80 € soit affecté en report à nouveau pour apurement de ce compte (compte 119 32).

Accueil de Jour (ADJ)

Le résultat de fonctionnement de l'année 2023 est de + 5 613,00 €.

La répartition du résultat par section tarifaire se présente ainsi :

	Résultat de l'année
Hébergement	6 092,80 €
Soin -	479,80 €
Résultat de l'année	<u>5 613,00 €</u>

La ventilation par section tarifaire et l'affectation des résultats seront soumises à approbation des autorités de tutelles, l'Agence Régionales de Santé (ARS) du centre.

Il est proposé que l'excédent de + 6 092,80 € de la section « Hébergement » soit affecté à la réserve de compensation des déficits de la section « Hébergement ».

Il est proposé que le déficit de – 479,80 € de la section « Soin » soit apuré par les résultats cumulés antérieurs à hauteur du déficit soit – 479,80 € sur les 4 163,93 € de résultat antérieur (compte 110 32)

Monsieur le Président ne prend pas part au vote et quitte l'assemblée.

Madame la Vice-présidente demande aux membres du Conseil d'Administration d'approuver les affectations de résultats telles que présentées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, les membres présents approuvent la délibération.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS

Et par Délégation

La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI